



## AGENDA :

- Cross de l'école  
**07 mai**
- Cérémonie du 8 Mai  
**08 mai**
- Loto - Club Loisirs et Amitié  
**12 mai**
- Elections Européennes -  
Salle du Conseil  
**09 juin**
- O Val de l'Indre - CCTVI  
**15 juin**
- Spectacle de Théâtre - SLT  
**21 juin**
- Fête de la Musique - CAT  
**22 juin**
- Fête de l'école - les P'tits  
Thilouzains  
**29 juin**
- Thilouz'ympiades - Ecole  
**02 juillet**
- Spectacle ALSH  
**03 juillet**

### Prochains Conseils Municipaux

Lundi 13 mai

Lundi 1er juillet

## Réunion publique

### Lundi 6 Mai 2024

**18h30 - 19h30** : Zone Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

**19h30 - 20h30** : Présentation des travaux de traversée du bourg



## Le Mot du Maire

Le conseil municipal vient de voter son budget pour 2024. Cette année encore nous avons pris la décision de ne pas augmenter les taux de taxes des impôts locaux sachant que l'état a décidé d'augmenter les bases fiscales des habitations de 3,9%. Le budget prévisionnel de fonctionnement 2024 s'équilibre à hauteur 1,5 Millions d'Euros et celui consacré à l'investissement à hauteur de 1,2 Millions d'Euros. Cette année plusieurs investissements importants vont être réalisés.

### Travaux routiers dans le bourg et en campagne

D'abord, comme prévu depuis plusieurs années, la traversée du bourg dans le sens Pont de Ruan - St Epain va subir de gros travaux pour limiter la vitesse avec plusieurs plateaux ralentisseurs et rétrécissements. L'aspect visuel sera aussi fortement modifié avec de nombreuses plantations en pieds de murs et des trottoirs en béton désactivé de couleur calcaire pour permettre un usage adapté aux piétons et vélos. La traverse sera limitée à 30 km/h sur la partie agglomérée. En parallèle, nous allons aussi aménager l'entrée de bourg côté Villeperdue avec un large plateau ralentisseur en face de l'accès au lotissement et celle en arrivant de Saché avec un plateau ralentisseur en haut de la rue et la création d'espaces verts sur la route aux emplacements des jardinières existantes. L'ensemble de ces opérations s'élèvera à 550 000 € HT avec 50% de subventions de l'Etat, du Conseil départemental et de la Communauté de Communes.

Nous poursuivons aussi notre effort d'investissement sur les voiries rurales avec des travaux à hauteur de 165 000 € TTC (dont 65 000€ en entretien courant).

Le programme a été arrêté par le conseil sous la responsabilité de Dany Bourry avec l'appui d'un consultant spécialiste de la voirie. Après avoir renforcé les rives en 2023, nous continuons les grosses réparations sur la route du Châtelet en direction de Monts et Sorigny qui reste la voie communale la plus empruntée par les Thilouzains. En parallèle, la route des Bruneaux au sud de la commune sera aussi reprise. Cette route s'est fortement dégradée en quelques mois et il est indispensable de la reprendre même si elle reste faiblement fréquentée.

### De la nature à l'école et un nouveau sol souple au gymnase

Au gymnase, un nouveau sol sportif et souple va être mis en place en fin d'année et les lampes seront changées en LED.

A l'école, une nouvelle cour entre la route et le terrain de sport va être réalisée en grande partie par nos agents communaux, une grande surface sera en pelouse avec des chemins en calcaire comme à la Baronne, un amphithéâtre extérieur sera construit avec un jardin pour les enfants et un composteur pour la cantine. En 2025, nous modifierons les 2 cours en bitume pour y remettre davantage d'espaces verts et d'ombre en plantant quelques arbres. La végétalisation a pour objectif d'ouvrir l'école vers la nature et d'améliorer le confort des enfants en limitant le réchauffement des classes en période chaude. Statistiquement, la température pourrait être limitée de 5°C au moins grâce à ces aménagements.

**Eric Loizon**



Programme de travaux 2024	Prévisions de dépenses en TTC	Subventions accordées sur la base des couts HT
<b>Acquisition matériel et mobilier</b>		
Nouvelle baie brassage et informatique à la Mairie	7 000,00 €	
Achat de 2 barnums neufs en plus des 3 donnés par la communauté de communes en juin 2024	2 800,00 €	
Renouvellement partielle des décorations de Noël	1 500,00 €	
Renouvellement de l'autolaveuse du gymnase en panne	4 000,00 €	
<b>Site des prés de l'étang bois et prairie à l'arrière de la caserne des Pompiers</b>		
1ère phase d'aménagement : Travaux sur l'étang, plantations d'arbres fruitiers dans la prairie, cheminement calcaire et accès	10 000,00 €	5000 € de subvention du Conseil Départemental
<b>Gymnase de la Baronne et Tennis</b>		
Mise en place d'un sol souple sportif au gymnase compris protection pour manifestations	70 000,00 €	47 000€ de Subvention Etat et du Conseil Départemental
Changement des éclairage du gymnase par des LED	12 000,00 €	
Rénovation du sol du terrain de Tennis	12 000,00 €	
<b>Travaux bâtiments</b>		
Rénovation d'un des appartement à coté du Tabac : Peinture et VMC	5 000,00 €	
Rénovation étanchéité de la véranda du Bar Restaurant le Sax	7 000,00 €	
Salle des Tilleuls : réparation sonomètre et réparation climatisation	11 000,00 €	
<b>Travaux au groupe scolaire</b>		
Création d'une nouvelle cour végétalisée avec amphithéatre, cheminement, cloture, portail, arbres ... (1ère phase, végétalisation des 2 cours existantes en 2025)	35 000,00 €	Subvention Fonds Verts en cours de demande
Travaux de plomberie et évacuation des eaux usées à la Cantine	10 000,00 €	
Peinture de 2 classes à l'école maternelle	5 000,00 €	
Achat d'une table de tri des dechets à la cantine et mobiliers divers	3 500,00 €	
Renouvellement partiel de tables et chaises	1 000,00 €	
Remplacement du cabanon de la cour maternelle à l'école	2 500,00 €	
<b>Travaux aménagement et circulation bourg, cimetièrre</b>		
Travaux de trottoirs et espaces verts : rue Vallée du lys et Rue Baronne avec frais de Maitrise d'Œuvre	570 000,00 €	350 000 € de subventions : Etat, Conseil Départemental et Communauté de communes
Travaux sur rue des Lavandières et Honoré de Balzac : Plateaux ralentisseurs et remplacement des jardinières par des chicanes avec végétalisation	90 000,00 €	11 000 € de subvention Conseil Départemental
Eclairage Public : programme de renouvellement avec LED	45 000,00 €	30 000 € de pris en charge par le SIEL
<b>Travaux Voirie rurale et Réseaux</b>		
Travaux de grosses réparations des voiries rurales	100 000,00 €	
Budget d'entretien de la voirie rurale réalisée par les agents communaux	40 000,00 €	
Travaux de curage de fossés en zone rurale	7 000,00 €	
Travaux de reprise des berges d'un fossé dans le bourg	6 000,00 €	
Achat matériel de Voirie et Espaces Verts	11 000,00 €	
<b>Divers investissements</b>		
Acquisition terrain à Val Touraine Habitat, achat terrain et bornage	5 000,00 €	
Travaux de reprise des tombes abandonnées dans le cimetière (programme sur 6 ans)	8 000,00 €	
<b>Service de secours et incendie</b>		
Renouvellement Poteaux incendie	7 000,00 €	
Contribution aux Services de Secours et Incendie (Pompiers)	13 200,00 €	





# Voirie communale : Un sujet technique et complexe.

## TRAVAUX - VOIRIE

### Grands Travaux de Voirie 2024

L'entretien de la voirie communale n'est pas un sujet simple budgétairement et techniquement. Thilouze n'y fait pas exception et toutes les communes sont confrontées aux mêmes difficultés. Certaines ont même fait le choix d'interdire des routes communales à la circulation routière. Les élus font face aux exigences et aux contradictions d'une population qui souhaite que l'on puisse circuler rapidement mais à allure modérée devant chez eux. C'est toujours l'autre qui roule vite, c'est bien connu.

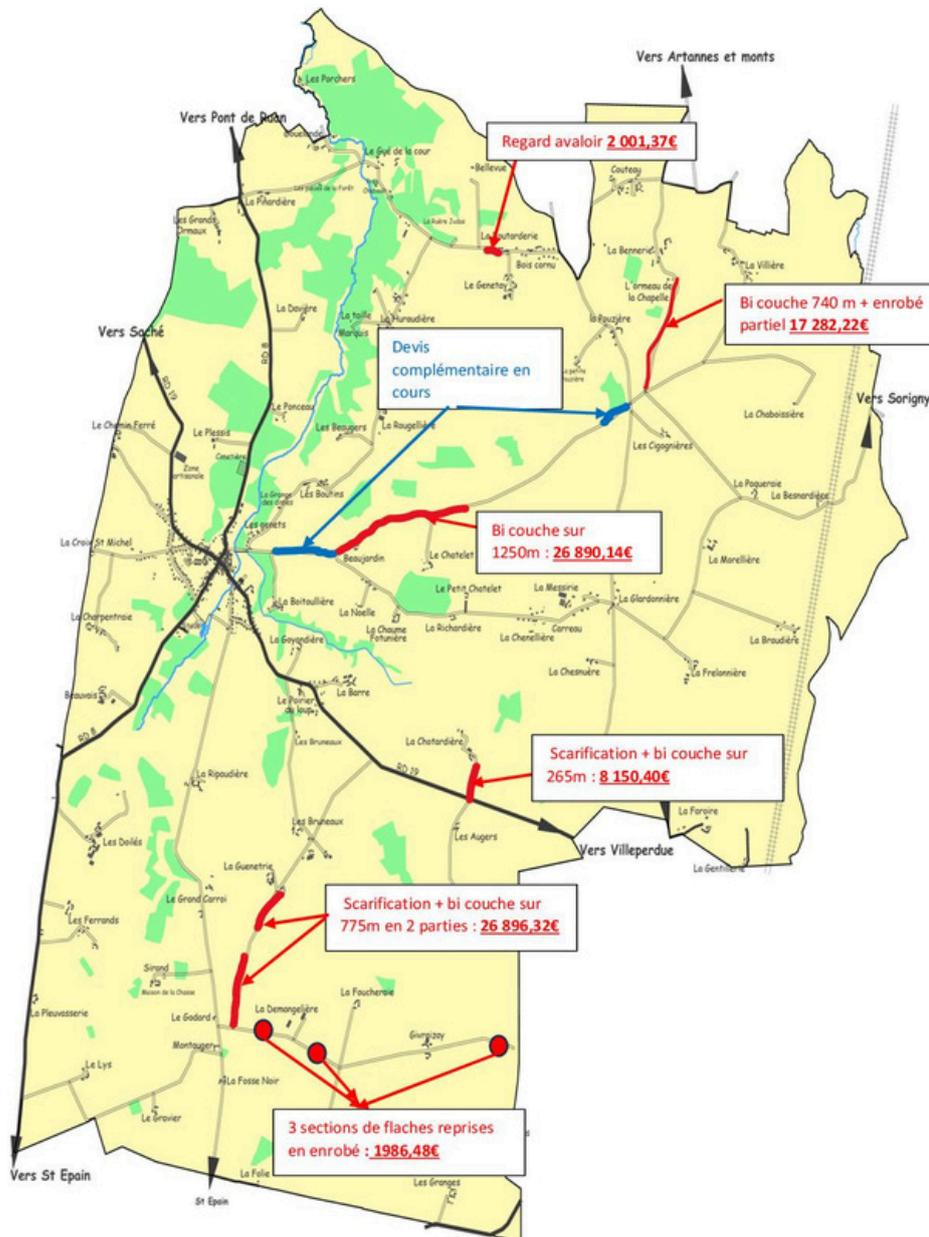
Quant aux trous de voirie, ceux-ci apparaissent souvent lors des fortes pluies (et cette année, on a été bien servi) et en période hivernale. La solution la plus simple et la plus économique, est de boucher avec de l'enrobé froid mais il y a 2 conditions de mise en œuvre, une température supérieure à 10° et l'absence de pluie. Si l'une des 2 conditions n'est pas remplie, on remblaye avec de la pierre bleue en attendant. Mais malheureusement, l'eau et la vitesse excessive des véhicules font que la pierre est souvent éjectée de la cavité. Au bout de quelques jours, le trou réapparaît. Lorsqu'une entreprise spécialisée refait une route, y compris l'assise, il n'est pas rare de constater que l'enrobé se lézarde au bout d'un an donnant naissance à de futures dégradations.

Les travaux de voirie ne bénéficient pas de garantie décennale et il est souvent très difficile de faire reprendre des travaux. Nos terrains argileux agissent sur notre voirie et le profil plat de notre campagne ne favorise pas l'écoulement de l'eau, autre élément destructif de nos routes. Quant à nos bernes mises à mal par le passage et le croisement de véhicules, le passage de la fibre a amplifié cette dégradation avec un recours pour des réparations des plus ardues. Et plus on met de la pierre sur le côté, plus on élargit la route, plus ça roule vite. Le nombre, le tonnage et le gabarit des véhicules sont largement au-dessus de ce que les structures de nos routes ont été conçues pour supporter à l'origine. Ce sont en moyenne, une trentaine de tonnes d'enrobé froid et plus de 250 tonnes de pierre bleue mis sur nos routes chaque année par nos agents. On est constamment à la recherche de la meilleure solution technique et financière.

Depuis 2 ans, un technicien expérimenté en voirie nous conseille sur les solutions techniques. En ce début d'année, nous avons loué pendant 11 jours une mini pelle et sommes intervenus sur 18 lieux de la campagne pour refaire des fossés, des bernes, supprimer 7 busages cassés afin d'améliorer l'écoulement de l'eau. Ce type d'opération qui répond à des besoins localisés, sera répété car il a permis de solutionner plusieurs soucis en suspens depuis plusieurs années.

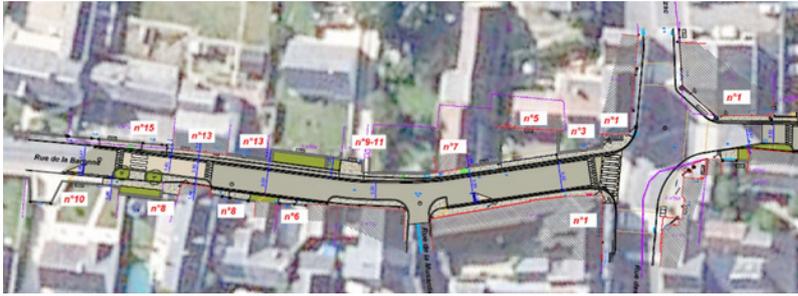
Avec l'un des réseaux routiers des plus importants du secteur (54 kms de route), le budget voirie (entretien + grands travaux) est conséquent. La commune ne bénéficie d'aucune aide ou subvention pour la voirie, elle doit puiser dans ses ressources propres. Après un effort conséquent en 2023 avec un budget réalisé de 164 373€ (une augmentation du budget de +50% par rapport à 2020), pour 2024 c'est une enveloppe prévisionnelle de 165 000€.

Pour les grands travaux 2024, la commission voirie a fait le choix de poursuivre la réfection d'une partie des 2 routes très utilisées, la VC 305 (passant devant le Chatelet) et la VC 7 (desservant la Bennerie). La VC 358 (entre le carrefour Demangelière et la Guénetrie) bénéficiera aussi de travaux qui devenaient urgents devant l'état de la structure (voir la carte).



# Aménagement de la traversée du bourg : Rue de la Vallée du Lys et rue de la Baronne

Les travaux débuteront à partir du **15 Mai** et seront réalisés en 3 phases :

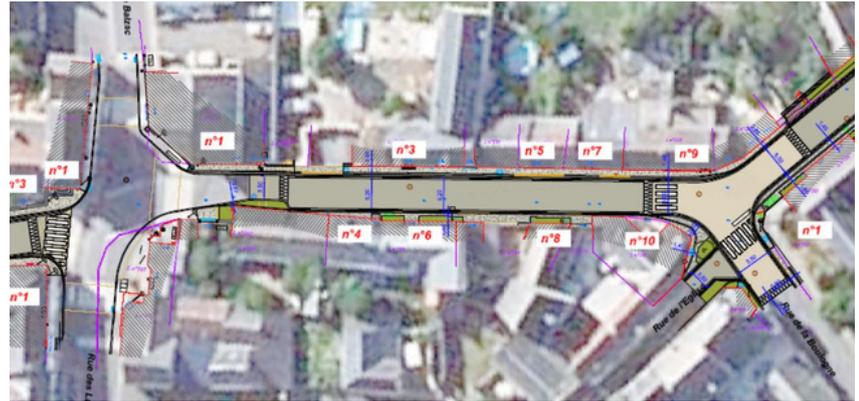


## La partie sur la rue de la Baronne jusqu'au 15 juillet :

Création d'un trottoir surbaissé sur le coté Ouest de la rue avec la mise en place d'une écluse et d'un plateau ralentisseur après le cabinet de kinésithérapie. Il sera créé plusieurs espaces verts.

## La partie centrale rue de la Vallée du Lys

C'est la partie la plus délicate, c'est pour cela qu'elle sera réalisée entre le 15 juillet et le 10 Aout, hors période scolaire et nous espérons que les moissons seront bien avancées à cette époque. La rue de l'église sera circulaire dans les 2 sens (avec des feux) pour garder l'accès au centre bourg. Un trottoir surbaissé sera positionné coté Ouest avec la création de plusieurs espaces verts en pieds de murs. Le plateau ralentisseur du carrefour principal sera accentué et un deuxième plateau sera aménagé dans le carrefour de la Boulogne.

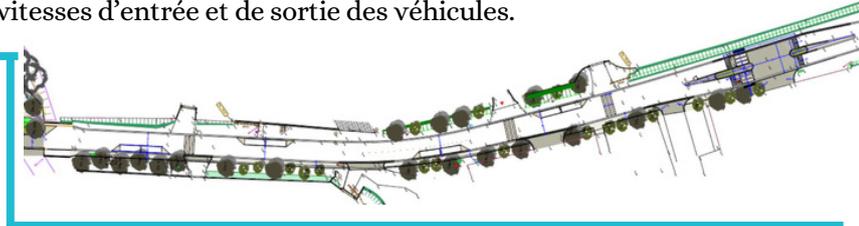
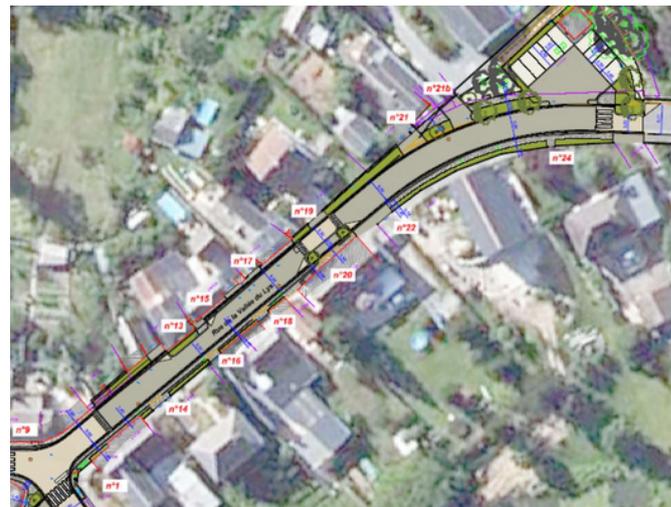


## Enfin à partir de septembre, la rue la Vallée du Lys jusqu'à la caserne des pompiers

Il sera créé un trottoir surbaissé coté Est avec 2 plateaux ralentisseurs. La placette Maurice Garreau sera traitée partiellement en calcaire et plusieurs espaces verts en bord de trottoir seront mis en place. Durant les travaux la rue sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place depuis Pont de Ruan par la route de Saché.

A l'issue des travaux, la rue de l'église sera sans doute interdite à la circulation sauf pour les riverains.

Le reste de la rue jusqu'à la caserne des pompiers sera aménagée avec un trottoir en calcaire et la plantation d'arbres à hautes tiges pour créer un mail sur cette entrée de bourg. Un plateau ralentisseur sera positionné au niveau des anciens services techniques pour limiter les vitesses d'entrée et de sortie des véhicules.



**Le SAVI poursuit la  
restauration de la  
Thilouze sur 250 m**

Après la restauration d'un tronçon en amont du Bourg en 2020, le **Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) va poursuivre**, cette année, la **restauration du ruisseau de la Thilouze sur un linéaire de 250 mètres** (en amont immédiat du Lavoir communal).

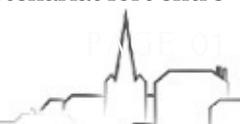
Menés en partenariat avec la commune de Thilouze, et après concertation avec les propriétaires riverains, ces travaux vont permettre de **retrouver un cours d'eau plus fonctionnel** en restaurant son fonctionnement hydraulique. Ces interventions doivent permettre d'**améliorer la qualité de l'eau** en favorisant l'épuration naturelle des eaux, de limiter l'incision du cours d'eau et de favoriser la biodiversité en recréant des habitats. Les déchets actuellement présents dans le lit du ruisseau seront retirés. Ces travaux n'auront en revanche **aucun impact sur le risque inondation**.

Les travaux consisteront en un **entretien de la végétation** avec élagage, enlèvement des encombres et coupe des arbres menaçants. Le fond du cours d'eau sera ensuite stabilisé avec un **apport de pierres** et certaines berges seront mises en pentes douces. Une remise en état des parcelles et des **plantations** sont également prévus en fin de chantier.

Historiquement, ce petit cours d'eau a subi des modifications (surcreusement, mise au droit et élargissement) sur plusieurs secteurs. Ces travaux ont entraîné une homogénéisation des habitats et un drainage de la nappe du cours d'eau, ce qui a eu pour conséquence une **baisse des débits du ruisseau**.

Le SAVI prévoit également des actions au niveau du bassin versant. Concrètement, il s'agira de replanter un réseau de haies, de créer ou de restaurer des mares, ... Ces actions ne pourront cependant se faire que dans le cadre d'un partenariat fort entre les acteurs du territoire.

Retrouvez toutes les informations sur le site du syndicat : [www.savi37.fr](http://www.savi37.fr).





## Bientôt une cour végétalisée pour nos écoliers

GROUPE  
SCOLAIRE

Les enfants de l'école utilisent à ce jour une cour d'école entièrement bitumée et seuls les quelques tilleuls y apportent une note de verdure.

Aussi, comme nous vous en avons déjà parlé, le projet d'une cour végétalisée a émergé lors de l'achat par la commune d'un terrain enherbé voisin de l'école.

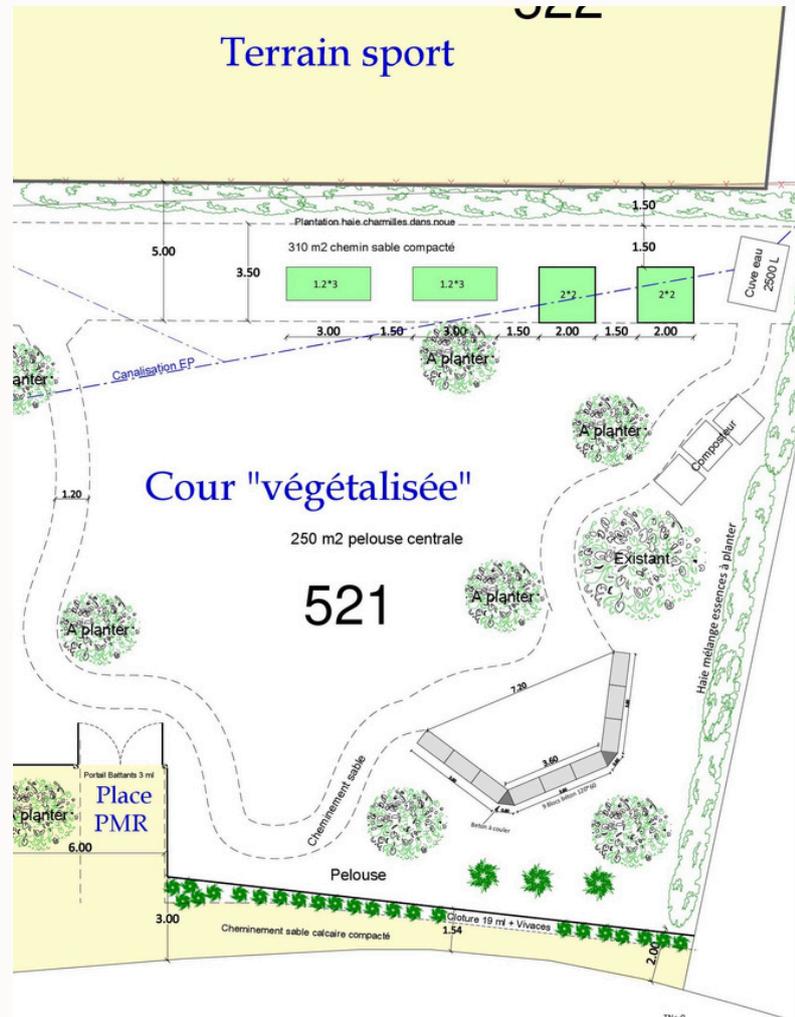
Après un travail de réflexion des élus, des enfants, du corps enseignant et des agents communaux, les travaux débiteront cet été. Ils consisteront à clôturer la parcelle acquise afin de l'annexer à la cour actuelle, y planter des arbres et différents végétaux. Des petits chemins seront conçus pour permettre d'y circuler et un petit amphithéâtre sera aménagé.

Le jardin reprendra sa place dans ce nouvel espace où il sera doté d'une réserve d'eau pour l'arrosage et d'un composteur alimenté par les déchets de la cantine.

Un trottoir sera également créé le long de la nouvelle clôture afin de permettre la circulation des piétons mais aussi la descente et la montée des enfants empruntant le car.

Cette nouvelle cour offrira aux enfants à la fois un espace de verdure et de fraîcheur lors des fortes chaleurs mais également un espace pédagogique. Sans oublier l'effet apaisant que le végétal peut générer.

Et comme nous ne souhaitons pas nous arrêter là, la cour actuelle sera modifiée lors d'une seconde phase de travaux. Des parties bitumées y seront retirées pour être remplacées par de la végétation.



### Agenda de l'école

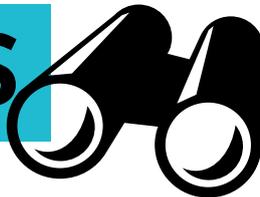
Le printemps est arrivé et les sorties de fin d'année se préparent :

- Le **7 mai** aura lieu le **traditionnel cross** au stade de la Baronne avec la participation de toutes les classes et l'aide des P'tits Thilouzains. N'hésitez pas à venir les encourager.
- **Journée VTT** pour les élèves de CM1 et CM2 accompagnés par des parents le **mardi 21 mai**.
- **Du 27 au 31 mai**, les 28 élèves de CM2, partiront en **classe découverte en Normandie** pour visiter les plages du débarquement et participer à des activités comme le char à voile.
- **Le 18 juin**, les 73 élèves de maternelle iront visiter la Vallée des Singes à LA ROMAGNE (Vienne). Le même jour, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 partiront à CHINON.

Pour terminer l'année scolaire, deux dates sont à retenir :

- **Le 29 juin** : Spectacle de danse et kermesse de l'école organisés par les enseignants, l'association des P'tits Thilouzains et la participation de l'ALSH.
- Enfin, **le 2 juillet** en cette année de jeux olympiques, les **traditionnelles Thilouz'ympiades** « Thilouze 2024 » au stade de la Baronne, rassembleront les enfants pour fêter les vacances.

Quelques travaux sont prévus au cours de l'été, dont le **remplacement de l'abri de jardin** dans la cour de la maternelle, l'**installation d'un vidéoprojecteur** et la **rénovation des peintures de la classe de grande section de maternelle**.



## Portrait d'Agent : Sabrina LOPEZ

Sabrina LOPEZ a été recrutée par l'association de la cantine scolaire en 2019 et a rejoint le personnel communal lors de la dissolution de l'association et la reprise de ce service par la municipalité.

Elle est employée à mi-temps et s'occupe principalement des enfants de maternelle. Elle fait de la surveillance pendant la pause méridienne et le ménage des locaux après le repas. Elle assure aussi le service de restauration de l'ALSH tous les mercredis midi.

Elle est originaire de la région d'Amboise et se dit également Tourangelle de cœur. Agée de 37 ans, elle est domiciliée à Artannes sur Indre et maman d'un enfant de 7 ans.

Elle est titulaire d'un BTS d'assistance de direction mais étant passionnée de cuisine elle s'est plutôt orientée vers la restauration.

La photographie est son passe-temps favori, elle s'intéresse principalement aux fêtes familiales.

Elle adore travailler auprès des jeunes enfants et s'épanouit complètement dans son travail. L'emploi à mi-temps lui permet de rester plus souvent avec son fils.

Vous êtes artisan producteur sur Thilouze et souhaitez faire connaître vos produits lors du marché de Noël du CAT.

**Manifestez vous par mail à [comiteanimationthilouze@gmail.com](mailto:comiteanimationthilouze@gmail.com)**

Nous prendrons contact avec vous.



**L'association Lire à Thilouze**, composée d'une dizaine de bénévoles, gère la bibliothèque intercommunale.

Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h30, et le samedi de 10h à 12h.

Vous y trouverez en **accès libre et gratuit** des romans, albums jeunesse, documentaires, bandes dessinées..., qui sont enrichis régulièrement. De plus, le dispositif de la navette permet d'avoir à disposition des documents dans le réseau des 14 bibliothèques de la CCTVI

En outre, les lecteurs ont accès gratuitement à **la plateforme en ligne Nom@de** et bénéficient de services numériques : livres, films, magazines, autoformation ou encore musique alternative.

Les bénévoles accueillent aussi les enfants de l'école de Thilouze et de l'ALSH.

Il est également proposé des activités :

- rencontre mensuelle « Raconte-moi une histoire », pour les enfants, pour écouter des histoires et découvrir le plaisir des livres,
- expositions,
- animations (ateliers d'initiation au tressage de l'osier, de découverte de l'astronomie, dessin et séance de dédicace, balade littéraire et escape game à l'occasion des journées du patrimoine, atelier de Noël).

Avec et pour son public, la bibliothèque se veut être un lieu vivant et ouvert à tous.

N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque et rejoindre notre équipe !

**Stéphanie Carreaux**

Présidente de l'association Lire à Thilouze

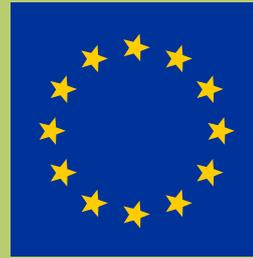


## ELECTIONS EUROPEENNES 2024

**DIMANCHE 9 JUIN**

**BUREAU DE VOTE - SALLE DU CONSEIL**

**8H00 - 18H00**



# Participez à la concertation publique sur les ZAER

(zones d'accélération de la production des énergies renouvelables)

INFOS  
MUNICIPALES

Pour faire face aux crises climatiques et énergétiques, l'Etat sollicite les collectivités territoriales afin qu'elles définissent en **concertation avec la population**, des zones permettant aux entreprises portant des projets de développement d'énergies renouvelables (telles que le solaire, l'éolien, la géothermie...) de mieux visualiser les espaces favorables à ces projets et ainsi en accélérer la réalisation.

La commune de Thilouze est bien sûr concernée, comme toutes les communes environnantes.

**Du 29 avril au 10 mai 2024**, vous pourrez participer à la concertation publique pour donner votre avis sur les zones identifiées à ce jour par le Conseil municipal au regard des grands principes suivants :

- Le photovoltaïque sur toiture et solaire thermique : toute la commune est potentiellement concernée.
- Photovoltaïque au sol et agrivoltaïque : éloignement de 200 à 250 mètres des habitations pour protection visuelle des habitants
- Eolien : application de la règle nationale avec un rayon de 500 mètres autour des habitations, seulement 15% de la commune concernés
- Géothermie : sur toute la commune sauf les zones naturelles (N) du Plan Local d'Urbanisme
- Biogaz - méthanisation - biomasse : uniquement autour des exploitations agricoles

Le dossier sera consultable en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site de la mairie [thilouze.fr](http://thilouze.fr).

Vous pourrez nous faire part de vos remarques dans un cahier mis à disposition à la mairie ou par courriel à l'adresse suivante : [thilouze@wanadoo.fr](mailto:thilouze@wanadoo.fr)

**Une réunion publique** de présentation des zones aura lieu le **lundi 6 mai 2024 à 18h30**, dans la salle des Tilleuls

Toutes vos contributions seront étudiées et traitées avant la validation définitive des zones en Conseil Municipal.

## Un groupement d'assurance complémentaire pour les Thilouzains qui le désirent

Nous avons tous constaté ces derniers mois des hausses de prix importantes que l'on n'avait plus connues depuis plusieurs décennies. La santé n'y fait pas exception et si les salariés bénéficient d'une assurance complémentaire d'entreprise (avec une participation de l'employeur), pour les autres qui n'y ont pas accès (professions libérales, retraités, étudiants, sans emploi, ....), ce sont des augmentations qui peuvent remettre en cause l'accès aux soins.

Néanmoins, il existe ce que l'on appelle le groupement d'assurance qui consiste à faire bénéficier les habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé en jouant sur l'effet de groupe.

Plusieurs habitants des communes proches (Cheillé, Monts, Montbazou, .....) en bénéficient. Dans ce cadre, le conseil municipal de Thilouze a sollicité plusieurs assurances pour connaître leurs offres de prix. Le groupe AXA a été retenu et il propose aux personnes intéressées, une réunion d'informations le **31 MAI 2024 à 18h30, salle Jean Claude MORISEAU**.

## Composteurs collectifs

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire. En effet, ces déchets représentent 30% du contenu de la poubelle résiduel des Français. Aussi, la mise en place de composteurs individuels et collectifs vise à réduire le volume de déchets rejetés par chaque foyer et ainsi réduire le coût de leur traitement.

Pour les habitants qui n'ont pas la possibilité de se munir d'un composteur individuel, un composteur collectif est à présent à leur disposition en bas de l'espace Saint Antoine (parking tout en bas derrière l'église).

Seul le bac d'apport situé au milieu est à utiliser pour y jeter vos déchets de cuisine et ensuite, il suffit d'y incorporer du structurant disponible dans le bac de droite, à raison d'un 1/3 environ du volume de vos déchets.

Et pour tous vos déchets autres que ménagers, la déchetterie reste le seul lieu de dépôt.

Une animation sera prochainement proposée pour vous guider dans l'usage du composteur (la date vous sera communiquée par Panneau Pocket).

Et pour les personnes désirant se doter d'un composteur individuel, nous vous invitons à vous rapprocher du SMICTOM par leur site internet ou au 0 800 196 195 (service et appel gratuits).



**Bon Tri à Tous !**

## **A vos agendas : journée de fête le 15 juin !**



Le festival **Ô Val de L'Indre** offert et organisé par la CCTVI posera ses valises cette année le 15 juin à Thilouze et le 16 juin à Lignièrès de Touraine. Ce sera un week-end où déambulations, arts de rue, musiciens et spectacles de théâtre se succéderont.

Ainsi, notre commune accueillera quatre groupes d'artistes différents.

La fête commencera par une déambulation en fanfare dans le lotissement de la Croix St Charles avec les Grooms, une compagnie musicale de rue ; elle se

poursuivra sur le site de la Baronne avec une représentation de *Cyrano* quelques peu survoltée dans un camion-théâtre ambulant et elle se terminera en musique avec deux groupes qui vous feront voyager.



Une buvette et de la restauration vous seront proposées par l'Amicale des Pompiers.

Alors, réservez la date et venez partager entre amis ou en famille une journée sous le signe du rire, de la musique et de la bonne humeur.

## **Participez aux prochaines Journées Européennes du Patrimoine !**

Pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 21 et 22 septembre, nous avons choisi de mettre en avant le monde agricole et le végétal.

A cette occasion, nous faisons appel à votre aide ainsi qu'à votre sens artistique !

### **Concours Photo ouvert à tous**

Nous vous proposons de participer à un concours photos sur le thème

« **Plantes agricoles et plantes du potager** ».

Alors, partez dès maintenant à la quête du meilleur cliché d'une plante cultivée, d'un potager ou bien même d'un champ !

Nous reviendrons vers vous par Panneau Pocket, le site internet et le Facebook de la commune pour vous indiquer les modalités de participation.

Les photos seront exposées au public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

### **Avis de recherche**

Et toujours sur le thème de l'agriculture que nous avons choisi pour cette année, nous sommes à la recherche d'anciens outils agricoles qui pourraient être exposés et également de photographies anciennes qui auraient été prises dans les fermes de Thilouze ou qui illustreraient le travail agricole.

Merci de prendre contact avec la mairie par mail à [thilouze@wanadoo.fr](mailto:thilouze@wanadoo.fr), par téléphone au **02 47 26 87 41** ou directement à l'accueil.

# *Merci*

Le 23 mars dernier, le Comité d'Animation de Thilouze organisait le « Carnaval des Thilouzains » avec l'association des P'tits Thilouzains.

Cette manifestation a été une belle réussite, et nous vous le devons, à vous qui avez soutenu le projet, passé du temps pour créer un char, petit ou grand, à vous également qui avez répondu présent le jour « J » pour la déambulation.

**Le CAT souhaite vous remercier très vivement pour votre implication.**

Vos retours nous montrent que si le défilé a été très apprécié, la préparation des chars a été également l'occasion de belles aventures et rencontres. En lançant ce projet, nous souhaitons que ce soit l'occasion de vous associer plus encore comme acteur de la vie culturelle de la commune, vous avez brillamment rempli la mission !

Cette manifestation lourde en termes d'organisation pour nous comme pour vous ne sera pas reconduite l'année prochaine, mais très certainement tous les 2 ans. Nous espérons donc que la prochaine édition sera encore plus belle, que vous serez encore plus nombreux à fabriquer un « objet roulant plus ou moins identifié ».

Nous reviendrons vers vous en temps utile pour relancer le projet ensemble.

Le CAT.

